



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E109284

VALABLE JUSQU'AU 09/06/2027

ÉDITÉ LE

12/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EPINAL 2014 A 132

Siret : 799 606 041 00025

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 4037189

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4884166204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA CSA 4884166204

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : ISOLECO

523 RUE D'ALSACE  
88650 SAINT-LEONARD

Téléphone : 03 29 55 12 48

Portable : 06 17 81 53 80

Site Internet : <http://www.isoleco.fr>

E-mail : [contact@isoleco.fr](mailto:contact@isoleco.fr)

Responsabilité légale :

VILLAUME DAMIEN PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Couvreur,Électricien,Menusier,Plâtrier / Plaquiste)	24/04/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	24/04/2025
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/05/2024
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	28/05/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.